



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1485/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bossou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1485/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bossou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Bossou, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Bossou, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026



The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) in Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE * SMOIT" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp, appearing to read "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1485/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Bossou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	YON MAMY	M	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SENY GUELE	F	29/03/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SEOUGNAN CLAUSTER BONIMY	M	01/11/1956
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SENY WEKO SANGARE	F	01/02/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FOROMO KOIBAMY	M	20/03/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MAMI HELENE MAMY	F	18/07/1980
Moden (MODEN)	1	SOUA TRAORE	M	05/04/1985
Moden (MODEN)	2	SOUA CECILE DORÉ	F	04/03/1959
Moden (MODEN)	3	YAYA SAGNO	M	14/06/1971
Moden (MODEN)	4	TIAKPA DORÉ	F	01/01/1975
Moden (MODEN)	5	MISSAN GUEMY	M	01/01/1972
Ubv (UBV)	1	MICHEL GOMADA KOIBA	M	01/10/1970
Ubv (UBV)	2	MARIE KOIBA	F	08/09/1998
Union Pour Le Progrès De Bossou (UPB)	1	MORY BLASSY CAMARA	M	01/01/1978
Union Pour Le Progrès De Bossou (UPB)	2	JACQUELINE GUELE	F	01/07/1986
Union Pour Le Progrès De Bossou (UPB)	3	ANDONIS SOUOMY	M	24/05/1955
Union Pour Le Progrès De Bossou (UPB)	4	ROSALIE ZOGBILA	F	15/07/1980



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1486/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Foubadou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1486/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Foubadou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Foubadou, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Foubadou, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of the République de Guinée. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "DGE" at the bottom, and "Direction Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1486/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Foubadou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	1	MAISSA KOMARA	F	01/03/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	2	KALIFA KOUROUMA	M	11/05/1975
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	3	MAWATA CAMARA	F	08/04/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	4	MAMADI GBATO CAMARA	M	10/09/1979
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	5	MARIAME KANDE	F	12/04/1984
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	6	MATOKPA KOLAMOU	M	21/07/1969
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	7	GNALEN KOUROUMA	F	04/10/1969
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	8	ANSOUMA CAMARA	M	01/02/1986
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	9	SYAMI GAMAMOU	F	01/07/1971
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	10	MOUSSA CHERIF	M	01/01/1982
Front Démocratique De Guinée (FRONDEG)	11	HADJARA KOMARA	F	29/07/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	LAYE CAMARA	M	05/05/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAMY YELY	F	18/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	AMARA SOUMAORO	M	14/05/1905
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	SIAMA TRAORE	F	01/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	BABA BERETE	M	12/02/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	SENY CAMARA	F	10/10/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MOUSSA CONDE	M	05/05/1997
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	FANTA FOFANA	F	01/07/1973

DECISION N° D/2026/1486/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Foubadou (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MOUSSA 2 SAGNO	M	25/12/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	HADJA FATOUMATA SOUMAORO	F	05/12/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SAWI GOUMOU	M	02/02/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	SENY KPOLOMOU	F	01/01/1982



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1487/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gama-Berema (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1487/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gama-Berema (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Gama-Berema, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Gama-Berema, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the perimeter and "Directrice Générale" in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1487/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gama-Berema (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	NOUMEY GAMALO	M	27/08/1988
Bloc Libéral (BL)	2	MAMAN ALICE SANGARE	F	02/02/1968
Bloc Libéral (BL)	3	REMY SOROMOU	M	28/12/1988
Bloc Libéral (BL)	4	THERESE DORE	F	28/06/1990
Bloc Libéral (BL)	5	SINETA BAMBA	M	25/10/1984
Bloc Libéral (BL)	6	FATIMA SUOMOU	F	01/07/1973
Bloc Libéral (BL)	7	MAURICE SOROMOU	M	01/01/1982
Bloc Libéral (BL)	8	SIMONE BAMBA	F	13/03/1990
Bloc Libéral (BL)	9	DOMA BAMBA	M	01/01/1968
Bloc Libéral (BL)	10	WIDO SANGARE	F	01/07/1972
Bloc Libéral (BL)	11	ERIC FANGHAMOU	M	01/07/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MORY CAMARA	M	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MARIE IROMOU	F	01/02/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LAURENT DORE	M	01/03/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	VASSY BAMBA	F	04/05/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MATHIAS GOUMOU	M	18/01/1991
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	JEANNE BAMBA	F	25/09/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	MONIAFA DORE	M	12/01/1962
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	DELPHINE PECOS LORAMOU	F	01/01/1980

DECISION N° D/2026/1487/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Gama-Berema (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MOSSOUROU DORE	M	24/07/1979
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	VASSY BEREHARA	F	01/06/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	BAMBA KWINAN	M	07/08/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	HENRIETTE BAMBA	F	01/05/1998



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1488/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéasso (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1488/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéasso (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Guéasso, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Guéasso, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1488/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéasso (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	LANCINE SOUMAORO	M	10/10/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	MAMA CAMARA	F	30/06/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	LANCINE KEÏTA	M	12/12/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MABANA SOUMAORO	F	01/01/1988
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADI CAMARA	M	01/07/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	DJENEBA SAGNO	F	27/02/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	TAWAKALTOU BAMBA	M	04/08/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MASSOGBE FOFANA	F	01/01/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	BANGALY SOUMAORO	M	19/01/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SIDIKI SOUMAORO	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	FALIKOU FOFANA	M	19/11/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	MAMADI TRAORE	M	01/01/1959
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	YACOUBA CHERIF	M	06/05/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	AHMED KOUROUMA	M	06/07/1987

DECISION N° D/2026/1488/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Guéasso (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	GNAGA GOUMOU	M	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	MAMADI FOFANA	M	01/01/1979
Tdg (TDG)	1	TOGBA GOMOULO DONZO	M	22/03/1962
Tdg (TDG)	2	MASSIAMY BAMBA	F	24/12/1999
Tdg (TDG)	3	GUEGUEBA BERETE	M	31/12/1969
Tdg (TDG)	4	MASSAMA FOFANA	F	03/04/1990
Tdg (TDG)	5	MOHAMED CONDE	M	31/12/1984
Tdg (TDG)	6	MAWATA FOFANA	F	31/12/1984
Tdg (TDG)	7	LONCENY DORE	M	18/01/1990



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1489/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kokota (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1489/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kokota (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Kokota, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Kokota, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words "Direction Générale". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1489/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Kokota (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Bloc Libéral (BL)	1	NYANGA DORE	M	07/05/1970
Bloc Libéral (BL)	2	THERESE KOLAMOU	F	01/01/1970
Bloc Libéral (BL)	3	LAMINE TOURE	M	05/05/1974
Bloc Libéral (BL)	4	JACQUELINE SONOMOU	F	15/03/1995
Bloc Libéral (BL)	5	MARCELIN CAMARA	M	20/06/1986
Bloc Libéral (BL)	6	YARAMON DORE	F	01/07/1986
Bloc Libéral (BL)	7	NYANGA NINAMOU	M	01/01/1980
Bloc Libéral (BL)	8	MARIE GOUMOU	F	23/01/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MONIAFA DOUNAMOU	M	24/07/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SENY LOLAMOU	F	01/07/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	NYANGA PAPUS SONOMOU	M	21/03/1961
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	KANALY CAMARA	F	01/01/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	FAUSTIN DORE	M	01/01/1964
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	JEANNETTE GBOUOMOU	F	14/06/1999
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	NAGOE LAMAH	M	06/03/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	IRENE MAMY HABA	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	CHARLES YOMALON	M	04/10/1983



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1490/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lainé (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1490/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lainé (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Lainé, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Lainé, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge and "DGE * SNO" at the bottom. In the center, there is a smaller emblem and the words "Direction Générale". Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1490/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lainé (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MANDOU SACKO	M	05/04/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	FANTA SACKO	F	10/03/1967
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SIDIKI SOUMAORO	M	01/07/1974
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ALINE GOUMOU	F	01/01/1966
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADI SACKO	M	01/01/1970
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	MARIE BREHEMOU	F	01/02/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	ABASS DORE	M	10/10/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	JEANNE MOISE LAMAH	F	04/06/1994
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	TIMA QUO KOLOMOU	M	01/01/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	HENINE DORE	F	01/08/1998
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MORI DORE	M	11/11/1973
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	JEANNE PIERRE QUEMOU	F	04/04/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	CHARLES LOTY GOUMOU	H	12/07/1966
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	1	PÉ KOLOMOU	M	31/12/1957



DECISION N° D/2026/1490/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lainé (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	2	ELISA DORE	F	31/12/1999
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	3	PIERRE NINAMOU	M	04/06/1976
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	4	ROSINE GOMOU	F	06/07/1996
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	5	SEKOU FOFANA	M	16/02/1967
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	6	SUZANE HABA	F	09/03/1995
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	7	FASSOU FELEMOU	M	07/06/1987
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	8	SOUA SONOMOU	F	31/12/1997
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	9	CECE ELVIS GOUMOU	M	31/12/1975
Union Pour Le Développement De Lainé (UDL)	10	SENY MONEMOU	F	31/12/1994



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1491/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lola (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

Vu la Constitution ;

Vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;

Vu le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;

Vu le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;

Vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;

Vu l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;

Vu l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;

Vu les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1491/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lola (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Lola, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Lola, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026

The image shows a circular official stamp of the Direction Générale des Élections (DGE) of Guinea. The stamp contains the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top edge, "Directrice Générale" in the center, and "DGE" at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink that reads "Djenabou Touré".

Madame CAMARA Djenabou Touré

DECISION N° D/2026/1491/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lola (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	AHMED SANOH	M	28/12/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	VASSEBE KOUROUMA	F	13/10/1993
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	YASSY ROGER KLONON	M	17/07/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	MARIAME TRAORE	F	01/01/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	KEWON TRAORE	M	24/10/1955
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	ANGELINE GOUMOU	F	01/01/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	GOPOUNAN FANGAMOU	M	01/01/1960
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	MAMOUNE SOUAHARA	F	01/01/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	LAH DORE	M	02/03/1995
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	SITA CISSE	F	01/01/1963
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	MAMADY CONDE	M	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FATOUMATA CONDE	F	01/01/1986
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	13	DAMÉ RICHARD DORE	M	01/01/1977
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	14	MARIE ROSE BAMBA	F	25/12/1987

DECISION N° D/2026/1491/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Lola (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	15	LAURENT DORE	M	13/11/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	16	BAGAMA SAOROHARA	F	01/01/1968
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	17	MATHO JEAN FANGAMOU	M	01/01/1958
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	18	VERONIQUE DORE	F	
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	19	KWINE BONIMY	M	01/01/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	20	WAMAZIN SANGARE	M	24/11/1978
Lorame (LORAME)	1	HENRIETTE TOFFANI	F	18/11/1979
Lorame (LORAME)	2	CE II DORE	M	20/03/1959
Lorame (LORAME)	3	HELENE SIDIBE	F	05/07/1968
Lorame (LORAME)	4	SEKOU AMADOU TIDIANE CAMARA	M	01/01/1994
Lorame (LORAME)	5	LOUOPOU DOUALAMOU	F	20/04/1982
Lorame (LORAME)	6	CECE JOSEPH THEA	M	26/06/1974
Lorame (LORAME)	7	MARIAME DIOUBATE	F	05/09/1996
Lorame (LORAME)	8	KABINET DOUKOURE	M	01/01/1980
Lorame (LORAME)	9	NOWEI CATHERINE GBILIMOU	F	01/01/1986
Lorame (LORAME)	10	PAQUILE THEÏ DORE	M	26/03/1968
Lorame (LORAME)	11	ODILE CONDE	F	01/01/1977
Lorame (LORAME)	12	BALLA BAMBA	M	10/06/1956
Lorame (LORAME)	13	FANTA DOUKOURE	F	10/04/1998



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

**DECISION N° D/2026/1492/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zoo (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026**

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1492/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zoo (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de N'Zoo, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de N'Zoo, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1492/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zoo (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	JULES TRAORE	M	23/10/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	LOURETTE TRAORE	F	12/09/1978
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SIDIKI FARO	M	01/01/1990
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	DANIAN CAMARA	F	01/01/1972
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	ALBERT CHERIF	M	06/07/1982
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	CHRISTINE TRAORE	F	01/01/1981
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	AYOUBA SHERIF	M	01/03/1985
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	8	NATHALIE DORE	F	07/08/1992
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	9	MICHEL DORE	M	10/01/1983
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	10	YARAMO DORE	F	01/01/1980
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	11	SOUANAN MOMOU	M	01/01/1953
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	12	FANTA CAMARA	F	01/01/1975
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	1	LOURETTE TRAORE	M	01/01/1982
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	2	ROSE SOROHARA	F	01/01/1990
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	3	GOUPOUNAN KONÉ	M	01/01/1988
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	4	YARAMO SAOULOHARA	F	01/01/1999

DECISION N° D/2026/1492/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE N'Zoo (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	5	CÉCÉ NESTOR LAMAH	M	01/01/1987
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	6	LAH MANAN DOUNAHARA	F	01/01/1999
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	7	OUSMANE CONDE	M	01/01/1997
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	8	JEANNE TRAORE	F	01/01/1988
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	9	NEMANAN KOUROUMA	M	01/01/1991
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	10	DELGATTE KOUROUMA	F	01/01/1990
Mouvement N'Zoo (MOUVEMENT N'ZOO)	11	EMILE GBEMOU	M	01/01/1990



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

DECISION N° D/2026/1493/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tounkarata (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

La Directrice Générale

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/087/PRG/CNRD/SGG portant attribution et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 ;
- Vu** le Décret D/2025/0124/PRG/CNRD/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 22 juillet 2025 ;
- Vu** le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des campagnes pour lesdites élections du 10 avril 2026 ;
- Vu** l'Arrêté A/2026/024/MATD/DGE/SGG fixant le nombre de membres du conseil communal et le nombre d'adjoints au maire par commune du 10 mars 2026 ;
- Vu** l'Avis Consultatif Numero 18 de la Cour Supreme, relatif à l'interprétation et de clarification de certaines dispositions du Code électoral relatives à la proclamation des résultats définitifs des élections communales et aux modalités de transmission des procès-verbaux de centralisation du 26 mai 2026 ;
- Vu** les Décisions des Tribunaux de Première Instance relatives au contentieux électoral lié aux résultats des élections communales du 31 mai 2026 ;

DECIDE

DECISION N° D/2026/1493/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tounkarata (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Article premier. – De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste définitive des conseillers communaux de la commune de Tounkarata, préfecture de Lola, élus à l'issue des élections communales du 31 mai 2026.

Article 2 : De la publication de la liste définitive

La liste définitive nominative des conseillers communaux élus pour la commune de Tounkarata, préfecture de Lola, est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller Juridique, le Conseiller Technique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrements de la Direction Générale des Élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : De l'entrée en vigueur

La présente Décision qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Conakry, le 18 juin 2026


The stamp is circular with the text "DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS" around the top and "DGE * SNOI" at the bottom. In the center, it says "Directrice Générale". A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.

Madame CAMARA Dienabou Touré

DECISION N° D/2026/1493/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tounkarata (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

LISTE (SIGLE)	RANG	NOM COMPLET	SEXE	NÉ(E) LE
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	1	MORIBA MATHIEU NANAMOU	M	01/01/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	2	SENY MICHELINE NANAHARA	F	23/03/1976
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	3	SINETA DAVID KONAMOU	M	28/08/1971
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	4	ELISABETH SONOZARA	F	17/05/1987
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	5	MAMADOU SIAKO KONE	M	12/03/1984
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	6	ROSE GBAMY	F	08/06/1989
Génération Pour La Modernité Et Le Développement (GMD)	7	LEGUCLA SAOULOMOU	M	01/01/1968
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	1	MAMADOU SIAKO KONE	M	24/11/1984
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	2	LUCIE GBANHARA	F	12/07/1982
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	3	LANCINA NANAMOU	M	01/01/1974
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	4	BAGAMA SAOULOHARA	F	01/01/1998
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	5	YON NANAMOU	M	01/07/1970
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	6	GOPOUNE KANHARA	F	15/04/1974
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	7	GNON IROMOU	M	05/07/1981

DECISION N° D/2026/1493/MATD/DGE
PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE DEFINITIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX
DE LA COMMUNE DE Tounkarata (PREFECTURE : Lola)
ELUS AU SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS COMMUNALES DU 31
MAI 2026

Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	8	DELPHINE DOUNAHARA	F	01/01/1994
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	9	ANICET IROMOU	M	30/10/1982
Mouvement Les Frères Et Ami(E)S Du Sud (MOFAS)	10	ZEDOKONE NANAHARA	F	05/02/1984